

*Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international*

**ASSEMBLÉE DES
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

**26E SESSION PLENIERE DE
L'ASSEMBLEE**

MARS 2017

Centre de Conférences ministériel - 27, rue de la Convention 75015 Paris

**INTERVENTION DE M. MATTHIAS FEKL, SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR,
DE LA PROMOTION DU TOURISME ET DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Matthias FEKL, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

Monsieur Matthias FEKL, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger

Monsieur le Président, merci beaucoup,

Je veux une nouvelle fois saluer tous les élus ici, les élus à l'Assemblée, les Parlementaires, Mesdames les Ministres et vous saluer toutes et tous.

D'abord, je veux à mon tour vous dire un grand merci pour vos mots, vous dire moi aussi le plaisir que j'ai eu à travailler avec vous et puis, vous remercier pour votre travail, travail au long cours et travail en particulier lors de cette session. Je crois que les restitutions auxquelles nous venons d'assister prouvent une nouvelle fois – mais il n'y avait plus besoin de preuve – à la fois votre implication, votre sérieux et puis, plus généralement, la manière dont vous avez pris à bras le corps les différentes missions qui vous ont été confiées, avec le sens de l'intérêt général, avec la volonté pour tous de pointer là où il y a des difficultés et des choses à améliorer, mais en même temps aussi toujours, le souci d'essayer de construire des positions constructives. C'est extrêmement important, extrêmement positif et il me semble aussi que c'est pour cette raison-là que votre Assemblée est respectée, que contrairement à ce que peut-être certains d'entre vous, d'ailleurs, pensent, elle est beaucoup plus connue que ce que vous-mêmes estimez, auprès des Français de l'étranger, auprès de toutes celles et de tous ceux qui sont amenés à prendre des décisions les concernant. Vous êtes un lieu de conseil, de propositions, d'influence important auprès du gouvernement, auprès des décideurs publics et, bien sûr, au service de nos compatriotes expatriés. C'est vraiment très important et cela sera toujours le cas, tant que l'état d'esprit que je ressens, chaque fois que l'on se rencontre, sera au rendez-vous. Évidemment, chacune et chacun d'entre vous est libre ensuite d'aborder son travail de la manière qu'il entend.

Je vais essayer, sans pouvoir répondre à toutes les questions, quand même de répondre à chacune des commissions et à chacun des groupes. Pour les questions que je ne réussirai pas à traiter aujourd'hui, mon équipe, moi-même, évidemment, restons à votre disposition, que ce soit l'administration, mon cabinet ou encore une fois ma petite personne.

D'abord, sur le commerce extérieur, un sujet que je connais un peu, parce qu'il est par ailleurs dans mes attributions aussi, d'abord, merci pour la tonalité de vos travaux. Nous arrivons au terme d'un quinquennat et donc, l'heure du bilan est clairement venue. En ce qui me concerne, j'aurai fait à peu près la moitié du quinquennat dans ces fonctions. Il me semble que nous avons essayé, vous l'avez dit, de manière nuancée, de mettre en œuvre un certain nombre de choses, certaines très positives, d'autres moins et d'autres encore qui doivent être améliorées. Nous avons beaucoup travaillé pour essayer de simplifier le dispositif d'aide à l'export. Vous l'avez dit, je pense que nous pouvons aller plus loin là-dessus encore, vraiment. Je n'ai aucun problème à le dire ici comme à le dire ailleurs. La semaine prochaine, je réunirai pour la dernière fois sous ce quinquennat, le Conseil stratégique de l'export que j'ai mis en place, dans le souci que tous ceux qui accompagnent nos entreprises à l'exportation soient autour d'une table régulièrement à peu près chaque trimestre, au niveau des présidents d'institution et de moi-même, mais de manière permanente, au niveau des équipes. Cela n'existait pas avant. Les gens ne se parlaient pas et du coup, il y avait vraiment des lieux de concurrence stérile et des difficultés.

Je pense que nous avons réussi à mettre en place un parcours cohérent à l'export pour nos PME. Nous avons passé beaucoup de temps, tous ensemble, à essayer de mettre les PME au cœur de l'État et au cœur ici du Quai d'Orsay, avec dans cette salle même les forums des PME à l'international, déclinés à l'étranger, avec les chambres, avec Business France, avec notre diplomatie économique et avec nos ambassadeurs, avec beaucoup d'entre vous qui y ont contribué, avec les conseillers du commerce extérieur de la France et tout cela est très positif. Il faut je crois continuer là-dessus. Nous avons signé des conventions, vous le savez, pays par pays sur ces différents sujets. Il y a des endroits où cela fonctionne très bien. D'autres où c'est encore plus compliqué, mais tout ce qui augmentera encore la simplification, pour moi, sera positif. Je vais même plus loin, je ne pense pas qu'il y ait une recette magique qui soit valable pour l'ensemble du monde. Il faut être capable de regarder ce qui fonctionne pays par pays et à la fois, de transposer les bonnes pratiques et puis aussi, être capable de garder des spécificités les uns et les autres. Donc, aller plus loin sur le Guichet unique, oui, je partage cette orientation. Idem sur le portail France Internationale, qui partait d'une idée, je crois, très saine et simple, qui avait besoin d'une porte d'entrée unique. Il peut fonctionner de manière plus efficace encore, mais cela suppose aussi que tout le monde joue le jeu et que toutes les institutions soient prêtes à faire plus qu'uniquement des renvois vers les sites des uns et des autres. Parce qu'on sait très bien qu'à travers le

portail, ce sont des méthodes de travail, aussi de clientèles qui peuvent exister, pas au mauvais sens du terme, mais des publics. Donc, aller plus loin là-dessus, je continuerai, moi, à pousser jusqu'à la dernière minute, ici, mais c'est un travail au long cours qui doit être pérennisé. Je suis tout à fait d'accord, d'ailleurs pour qu'un ministre du Commerce extérieur puisse être nommé. Pas la peine d'attendre le prochain gouvernement... Je plaisante !

Ce qui est très important, à mon avis, c'est de réfléchir au périmètre et à l'endroit où on rattache le ministre. Vous savez qu'il y a toujours des débats. Cela a été mis depuis 2014, ici, au Quai d'Orsay, je pense que c'est très positif, que la diplomatie économique est maintenant bien ancrée, que dans le monde entier, nos ambassadeurs sont mobilisés, que les services de Bercy et du Quai d'Orsay travaillent bien ensemble, ont su trouver les bonnes manières de s'entendre, de se répartir le travail et chacun, d'être là où il apporte le plus. Et moi, mais c'est une opinion personnelle, c'est vraiment au prochain gouvernement de décider, il me semble qu'il est préjudiciable de changer les périmètres tout le temps et que parfois, pour des raisons d'affichage, d'ailleurs pour des raisons justes, aussi, parfois, on peut dans la réalité du travail, compliquer les choses. Là, il y a quelque chose qui fonctionne, qui est largement reconnu, c'est la diplomatie économique, je pense qu'il ne faut pas la fragiliser, qu'il faut améliorer les choses qui doivent l'être, mais pas en permanence, tous les deux, trois, cinq ans, retoucher des choses qui fonctionnent, uniquement pour dire que l'on va faire mieux. C'est mon opinion personnelle, mais je ne suis peut-être pas tout à fait objectif non plus là-dessus. Mais, il me semble que cette diplomatie économique, là, est quelque chose d'opérationnel.

Sur les affaires sociales, merci, là aussi, pour votre engagement. On oublie trop souvent, dans la perception générale, que les Français de l'étranger connaissent aussi des difficultés et qu'il y a des difficultés sociales très importantes, y compris dans les communautés d'expatriés. Je n'ai eu de cesse de le dire et de le redire, devant vous, mais aussi ailleurs, les Français de l'étranger sont des Français à part entière, ils reflètent la réalité de notre pays, y compris dans les difficultés. Donc, il est très important, là-dessus, de pouvoir continuer à avoir cette action sociale-là. Je vais vous donner un certain nombre de chiffres et un certain nombre de sentiments, aussi.

D'abord, sur les bourses, il y a eu une réforme, on en a souvent parlé ici, chacun a son appréciation et je ne pense pas faire changer d'avis les gens et donc vous, en particulier ici lors de la dernière session. Mais, aujourd'hui, 20 % des Français de l'étranger scolarisés, donc des jeunes, sont soutenus par des bourses. Il y a eu une réforme qui a été initiée par Madame CONWAY-MOURET, ce n'est pas moi qui ai travaillé là-dessus, mais qui aujourd'hui, nous semble favorable. J'ai toujours indiqué aussi vraiment partout que je regarderais personnellement les cas de non-scolarisation pour raison financière qui étaient signalés par les uns et les autres. En réalité, très peu m'ont été signalés, vraiment, je vous le dis sincèrement, et souvent, quand ils ont été signalés, on s'est rendu compte, quand même, qu'en creusant un peu, il y avait parfois d'autres raisons aussi qui étaient là. Mais, cet engagement-là persiste. L'administration, mon cabinet continuent à examiner chaque cas, parce que pour le coup, il est vrai que chaque non-scolarisation pour raison financière est inacceptable et insupportable. Parfaitement d'accord sur ce point-là.

Deuxième chiffre que je voulais vous donner, c'est que les aides sociales en faveur des plus favorisés de nos compatriotes à l'étranger ont représenté un budget de 14,4 millions d'euros l'an dernier et que 15,6 millions d'euros sont programmés pour 2017, donc une augmentation dans la programmation et ce qui me semble, y compris en réponse au groupe des non-inscrits qui m'interpellait à la fin là-dessus, ce n'est pas à moi de rentrer dans le détail de la gestion, ni de prendre d'engagement pour le gouvernement en suivant, ce ne serait pas républicain et pas correct, mais la préservation du budget de l'aide sociale pour nos compatriotes à l'étranger me semble, quel que soit le résultat des mois de mai et de juin, absolument indispensable, parce que c'est la réalité de nos communautés expatriées qui sont en cause là-dessus. Donc, nous devons pouvoir continuer à les soutenir, chaque fois que des problèmes existent. Je pense que là-dessus, il y a quand même un consensus large, ici, dans cette Assemblée.

Sur la sécurité et la protection, malheureusement, c'est une préoccupation constante, partout dans le monde. Dans certains pays plus que dans d'autres, parce que les risques sont plus forts, mais on sait qu'y compris des pays qui semblaient à l'abri de tout risque il y a encore quelques mois ne le sont plus, à commencer par notre pays, à commencer par des pays voisins comme l'Allemagne qui, eux aussi, ont été frappés par la barbarie terroriste au cœur de Berlin au mois de décembre dernier. Donc, l'attention du Quai d'Orsay là-dessus est permanente. Jean-Marc AYRAULT, le Ministre des Affaires étrangères a obtenu, pour cette année, dans le projet de Loi de finances, un plan de renforcement de la sécurité des communautés et intérêts français à l'étranger et de la lutte contre le terrorisme. Vous savez que c'est un plan de plus de 60 millions d'euros, 62,6 millions d'euros très précisément sont budgétés là-dessus. Je vous avais déjà indiqué le détail de cette répartition. Près de 32 millions d'euros pour la sécurité des réseaux diplomatiques consulaires et culturels ; et la création de 40 postes de gardes de sécurité. Un peu plus de 14 millions d'euros de crédits additionnels pour créer 25 postes d'experts techniques internationaux de sécurité et de défense et 16 millions d'euros pour la sécurité de nos communautés à l'étranger, avec là-dessus près de 15 millions d'euros particulièrement affectés à nos écoles et à nos lycées. Parce que, là aussi, nous savons que ces écoles et ceux qui les fréquentent, les jeunes comme les équipes, peuvent être des cibles et donc, là, pays par pays, il y a une attention très forte. Je remercie tous ceux dans l'administration qui s'en chargent, ici bien sûr le Centre de Crise et vous, qui pour beaucoup, êtes impliqués aussi dans ces questions de sécurité, qui resteront, dans les années qui viennent, des sujets de préoccupation et donc

d'attention. Je remercie la commission sur les avancées qui ont été soulignées sur ce sujet-là. La cybersécurité restera évidemment un enjeu très fort et, pour l'augmentation de la fréquence des réunions de sécurité, il me semble que là, il faut vraiment regarder pays par pays et ne pas dire les choses de manière générale, mais que, pays par pays, s'il y a besoin, je n'ai aucun problème, je fais confiance aux ambassadeurs et aux consuls pour maîtriser la bonne fréquence, mais que vous puissiez évidemment être associés à chacune des réunions qui se tiendra et qui permettra de prendre les bonnes décisions sur ce thème absolument majeur.

Sur les finances, beaucoup de choses extrêmement techniques ont été abordées. La Direction vous répondra point par point sur l'ensemble des sujets, mais c'est évidemment le nerf de la guerre. Je suis absolument d'accord pour vous associer davantage au suivi des négociations de convention fiscale. Je suis pour la transparence de ces négociations. Cela suppose aussi de la confiance. Parfois, dans une négociation, si les choses commencent à se répandre publiquement avant qu'une négociation ne soit conclue, cela peut nuire à la négociation. C'est une chose, mais en même temps, quand on dit des choses aux élus, on peut aussi leur dire, cela, vraiment, c'est une information que l'on vous donne à titre de confiance, elle ne doit pas forcément être diffusée. Mais, qu'il y ait une modalité de suivi là-dessus pour que vous puissiez, pays par pays, savoir où nous en sommes, pourquoi cela bloque et quelles sont les difficultés me semble une très bonne chose. J'ai mis cela en place pour les négociations commerciales internationales, où j'ai rendu compte plus de vingt fois devant le Parlement et très régulièrement au Quai d'Orsay à la société civile. Pourquoi ne pas le faire aussi pour d'autres.

Sur les chiffres, sur la participation fiscale, je ne suis pas sûr que le chiffre existe de manière précise et fiable chez nous. Si c'est le cas, je n'ai aucun problème, là non plus, à vous le communiquer. Je ne suis pas sûr qu'il puisse être calculé de manière totalement certaine là-dessus. Vous allez vérifier cela et si le chiffre est disponible, évidemment, il sera porté à la connaissance de votre commission sans aucune difficulté.

Sur l'enseignement, la culture, l'audiovisuel extérieur et la francophonie, petits sujets, quatre petits thèmes sans enjeux du tout pour notre pays... D'abord, sur le budget de l'AEFE, qui est évidemment quand même le cœur de beaucoup de choses, il est stable, à 1,2 milliard d'euros pour cette année et il permet de bien travailler, je crois. On souhaiterait toujours plus, mais en même temps, il y a un contexte budgétaire qui ne va pas changer à court terme. Je suis extrêmement fier du réseau d'enseignement français à l'étranger. Comme beaucoup d'entre vous, j'en suis en partie issu et c'est dans ce réseau-là qu'en quatrième, j'ai appris à écrire le français. Donc, c'est un réseau superbe. Un tiers des 330 000 jeunes qui sont scolarisés sont français, les deux tiers ne le sont pas. Et quel plus beau lien, quel plus bel exemple de ce qu'est la France partout dans le monde, un pays qui parle au monde entier, mais qui accueille aussi les citoyens du monde et notamment ceux qui nous font confiance, pour nous confier leurs enfants dans ce réseau exceptionnel, qui connaît lui aussi des difficultés et des situations contrastées, mais qui est une grande fierté pour notre pays. Dans chacun de mes déplacements, chaque fois que cela a été possible, j'ai eu vraiment plaisir et bonheur à échanger avec les équipes et à visiter nos établissements, aux quatre coins du monde.

Pour les bourses, je vous ai donné les chiffres de jeunes couverts. Nous regarderons les 85 cas lorsque cela n'a pas déjà été le cas. Sur les 85, il y en a qu'on a évidemment déjà examinés, mais mon engagement tient là-dessus, de regarder individuellement les différents cas qui peuvent exister.

Sur les questions soulevées par la commission des lois, vous avez travaillé beaucoup sur le quotidien et c'est évidemment absolument indispensable, notamment la question du travail des consulats et la question du lien qui peut exister avec les Français de l'étranger. Vous avez dit que vous alliez continuer à travailler sur le vote électronique, c'est très positif, parce que malgré l'annonce de lundi et la décision de lundi, le vote électronique ne s'arrête pas là. Il devra, pour d'autres élections, pouvoir se déployer, y compris les élections consulaires, y compris, je l'espère, les prochaines élections législatives. Donc, il faut continuer à travailler là-dessus et peut-être que le calendrier retenu était trop serré, mais on le connaissait tous d'emblée et il n'y a pas eu de changement de calendrier. Si on a dû faire un deuxième test en février, c'est parce que celui de novembre n'était pas concluant et que vraiment, on ne peut pas rentrer dans les détails de ce qu'il s'est passé lors des tests, mais il y a eu des attaques. Il n'y a pas eu simplement des fragilités du système qui ont été révélées, il y a eu des attaques pendant les deux tests et donc, on en tire les conséquences et on assume les choses.

Je veux d'ailleurs vous remercier, les uns et les autres, pour vos réactions. Je comprends tout à fait la déception et l'incompréhension qui peut exister, mais là-dessus, la responsabilité est importante. Vous savez que trois mesures complémentaires d'accompagnement ont été mises en œuvre et je veux vous annoncer une mesure supplémentaire aujourd'hui, en tout cas l'amélioration d'une des mesures, suite à ce que vous m'avez dit lundi dans vos interventions ici, suite aussi à un certain nombre de courriers que j'ai reçus de Parlementaires, d'associations d'élus, de l'ancienne ministre du Numérique, Axelle LEMAIRE, mais de beaucoup d'entre vous. Le délai supplémentaire pour pouvoir demander le vote par correspondance, que nous avons étendu à la fin mars sera étendu encore d'une quinzaine de jours, au 14 avril...

(Applaudissements).

... pour pouvoir faciliter là-dessus encore les choses. Ce sera fait dès que le décret en Conseil d'État, qui est en procédure sera adopté. Mais, c'est un engagement officiel. Je remercie aussi l'administration, parce que nous avons regardé ensemble jusqu'où nous pouvions tirer au maximum ce délai-là sans qu'il ne soit préjudiciable par ailleurs à l'organisation et au bon déroulement des scrutins. Donc, en tordant un certain nombre de difficultés, de choses, etc., nous sommes arrivés à cette date-là, c'est-à-dire 50 % de plus, une quinzaine de jours supplémentaires. Cela répond à la demande de beaucoup d'entre vous et c'est donc une décision officielle que je vous annonce ici et qui est la décision du gouvernement. J'espère qu'elle parviendra à atténuer encore un peu plus les inconvénients qui ont été soulevés.

Un mot sur les consulats, parce que la commission des lois en a parlé. Je ne veux pas être trop long, mais c'est quand même important de dire tout cela. On a tout, tout au long des dernières années aussi, apporté des simplifications supplémentaires sur le travail consulaire, et je sais que vous l'avez suivi, parfois proposé, de très près. D'abord, la dématérialisation de l'inscription au registre. C'est une réalité maintenant. Elle est très appréciée partout. Elle apporte vraiment des facilités supplémentaires pour nos compatriotes à l'étranger, avec le site Servicepublic.fr. C'est effectif depuis la mi-juin de l'an dernier. Je crois que c'est une mesure positive. Nous avons travaillé pour améliorer et autoriser les échanges dématérialisés des données d'état civil, entre le service d'état civil à Nantes et les notaires. Là aussi, cela apporte des simplifications très appréciables. C'est le cas depuis décembre 2015. Nous avons travaillé sur Retour en France, Madame la Ministre, proposé dans le rapport d'Hélène CONWAY-MOURET. Nous l'avons lancé il y a un an à peu près. Je crois qu'il donne une satisfaction importante. On peut certainement encore apporter des choses, mais c'est un outil simple, utile, opérationnel pour les Français de l'étranger et puis, c'était un des engagements importants que j'avais pris devant vous et sur lequel nous avons passé beaucoup de temps, c'est le déploiement général, maintenant, du référentiel Marianne, après des expérimentations. Un déploiement général au 1^{er} janvier de cette année, avec là aussi, des garanties de service public qui sont apportées à nos concitoyens expatriés et une certification, aussi, de la qualité du service qui est rendu par les agents dans les consulats, partout autour du monde.

Sur ensuite les interpellations des différents groupes : vote électronique, je crois avoir apporté des réponses et oui, il faut travailler ensemble là-dessus. Votre rôle est indispensable pour appeler à voter. Un appel de mobilisation. Ensuite, dans l'isoloir, chacun heureusement fait ce qu'il veut. Mais, il faut venir voter et la représentation nationale est d'autant plus légitime que la participation a été importante. Vous avez raison de pointer l'importance de la participation sur Internet. C'est pour cela qu'il faut mobiliser, mobiliser, en disant, malgré l'absence de vote électronique, il faut venir voter, c'est très important, pour ensuite la bonne représentation de nos compatriotes expatriés. Ils sont représentés, depuis la réforme de 2008, aussi à l'Assemblée nationale.

Vous avez raison de rappeler que les Français de l'étranger font pleinement partie de la communauté nationale. Je vous remercie d'avoir fait l'éloge du bilan sur un certain nombre de points, avec toujours aussi des réserves qu'y compris vous-mêmes pouvez avoir sur les différentes avancées qui ont été faites. Mais oui, les Français de l'étranger sont pleinement des Français et pleinement intégrés à notre communauté nationale.

Sur les comptes bancaires fermés, dans un premier temps, ce n'est pas tellement à nous de pouvoir répondre là-dessus. C'est d'abord à la Fédération française des banques, que nous avons sollicitée. Je suis prêt aussi à avoir personnellement un échange avec la Fédération, pour voir comment avancer là-dessus, parce que c'est un vrai problème, et pas marginal. Donc, nous attendons, là-dessus, que le travail avec cette fédération bancaire puisse avancer. Mais, encore une fois, je suis évidemment prêt personnellement à m'impliquer sur ce travail-là, pour là aussi essayer d'atténuer les inconvénients qui peuvent exister.

Comment mieux faire connaître l'AFE ? Je vous ai dit que je ne partageais pas tout à fait le sentiment sur la méconnaissance de votre Assemblée. Mais, vous êtes mieux placés que moi pour le savoir. C'est à vous de dire quels sont les moyens de communication. Mais ce que je vous disais au début est très sincère : plus le travail sera sérieux comme il l'est, plus l'intérêt général sera pris en compte, plus vous serez branchés sur la décision politique, plus vous serez en phase, pas avec toutes les orientations du gouvernement, cela n'arrivera jamais, quel que soit le gouvernement en place, mais avec les besoins de nos compatriotes français à l'étranger, plus la réputation de votre Assemblée sera élevée. Elle l'est aujourd'hui. J'en suis convaincu et je le mesure souvent. Je le pense profondément et sincèrement. C'est cet état d'esprit-là, très opérationnel, exigeant et rigoureux qui permettra aussi de faire avancer les choses.

Et puis, enfin, j'ai déjà répondu sur la CFE, je ne vais pas rentrer dans les détails des choses, ni prendre des engagements anticipés pour les successeurs, mais le budget, lui, oui, doit être préservé.

Je veux vous dire trois derniers points avant de vous libérer. Le premier, c'est de vous donner en avant-première les derniers chiffres dont nous disposons sur nos communautés expatriées, qui seront publiés prochainement, avec toujours les précautions méthodologiques d'usage, puisque vous savez qu'on se base sur l'inscription au registre et que celle-ci étant facultative, il y a aussi beaucoup de choses qui ne sont pas appréhendées et beaucoup d'évolutions qui ne le sont pas. Mais, voici les chiffres dont nous disposons. Le nombre d'inscrits au registre au 31 décembre 2016, s'élève à 1 782 188 compatriotes, soit une progression de 4,16 % par rapport à l'année précédente, à tempérer par le fait qu'en année préélectorale, en particulier présidentielle, il y a toujours une augmentation au registre. Cela ne veut pas forcément dire qu'il y a une hausse d'autant de nos compatriotes expatriés. Les cinq premiers pays d'accueil de la communauté inscrite au registre restent les mêmes qu'en 2015,

avec, dans l'ordre, la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne. Et avec ces cinq pays, nous avons près de 40 % de nos communautés d'expatriés, d'après les inscriptions au registre. C'est dire leur poids et leur importance.

Près de la moitié de nos compatriotes résident en Europe : 49,2 %. 14,6 % sont installées en Amérique du Nord, et 14,7 % en Afrique. La population française inscrite en Asie atteint pour la première fois les 8 % de la communauté d'expatriés et dépasse ainsi la population inscrite aux Proche et Moyen-Orient. La structure par âge de la communauté française établie à l'étranger est stable, c'est le dernier élément chiffré que je veux vous livrer par rapport à 2015. 34,5 % des inscrits ont moins de 25 ans, donc plus d'un tiers. 46,8 % ont entre 25 et 60 ans, donc près de la moitié des compatriotes à l'étranger. Le reste ayant donc plus de 60 ans, c'est-à-dire environ 20 %. Voilà les derniers éléments dont nous disposons que je voulais vous livrer avant qu'ils ne soient communiqués officiellement à l'extérieur.

Le deuxième point, mais j'ai déjà été long là-dessus, donc je ne m'y attarde pas, c'est un message important que nous devons tous porter, c'est que nos compatriotes à l'étranger sont impliqués dans la vie de leurs différents pays de résidence. Ce sont des ambassadeurs formidables et extraordinaires de notre pays. À cet égard, ils méritent notre considération et notre estime.

Le dernier point, ce sont des messages et des mots plus personnels, puisque je pense que c'est la dernière fois, en tout cas sous ce quinquennat, que nous nous retrouverons, et la démocratie s'exprimera dans les semaines qui viennent, cela est très bien. Nous entrons dans quinze jours dans la période de réserve gouvernementale. Je veux vous dire d'abord le plaisir que j'ai eu à travailler avec vous, ici à Paris comme dans les rencontres que nous avons pu avoir dans vos différents pays d'affectation ; l'estime et la considération que j'ai pour votre Assemblée ; l'écoute dont je crois, les uns et les autres, nous avons pu faire preuve dans les différents échanges ; le respect des différences aussi ; la très grande fierté que j'ai eue à occuper ces fonctions et à servir, du mieux que j'ai pu, avec certainement des défauts, peut-être quelques points que nous avons réussi à faire avancer, mais la très grande fierté que j'ai eue, comme vous, et avec vous, à servir nos compatriotes français expatriés, qui font partie des fiertés de notre pays. Avant de conclure cette réunion, je voulais vous en remercier très sincèrement et très chaleureusement.

À bientôt et bonne continuation à vous.

(Applaudissements).

Monsieur le Président

Monsieur le Ministre,

Après cette ovation, que dire de plus ? Je ne dirai donc rien. Je vous remercie quand même, si je puis dire, pour la qualité de l'écoute, la qualité de votre discours, la franchise de votre discours avec nous et votre très grande disponibilité. Une fois encore, nous dépassons largement les créneaux horaires. Ne vous en excusez pas, nous vous en remercions. Je vous rappelle que nous avons rendez-vous sur le parvis pour la photo traditionnelle.

Merci.

(Applaudissements).